

Avis aux sinistrés de la commune d'OLNE

Concerne : pollutions aux hydrocarbures suite aux inondations

Lors des inondations de juillet dernier, parmi les nombreux dégâts, des citernes à mazout ont perdu leur contenu et des hydrocarbures se sont parfois répandus dans des espaces publics et des propriétés privées sans qu'il ne soit plus possible de déterminer l'origine des pollutions.

Dans ce contexte, le Gouvernement wallon vient de décider d'un soutien régional de 2 millions d'euros. **Tout citoyen, entreprise ou pouvoir public lésé peut adresser une demande de prise en charge de cette pollution auprès de sa commune.** Ne sont visées que les pollutions qui ne sont **pas couvertes par les assurances** car l'auteur de la pollution ne peut pas être identifié.

Le Gouvernement a prévu que les communes centraliseront les demandes et que **la SPAQUE aidera les communes à disposer rapidement d'experts sols agréés pour faire un diagnostic de la pollution** et déterminer rapidement les actions à prendre pour stopper toute aggravation des pollutions

Dès lors, **si vous êtes propriétaire d'un bien ayant subi**, à la suite des récentes inondations, **une pollution aux hydrocarbures dont l'origine est inconnue nous vous demandons de bien vouloir le signaler à votre administration communale** à l'adresse suivante : urbanisme@olne.be.

Un formulaire électronique ou une version téléchargeable et imprimable sont disponibles sur le site internet de la SPAQUE (<https://spaque.be/formulaire-de-demande-d'intervention/>). Le formulaire papier peut être déposé à l'administration au Service Urbanisme. Pour les sinistrés éprouvant des difficultés, chaque commune peut également remplir le formulaire pour une tierce personne.

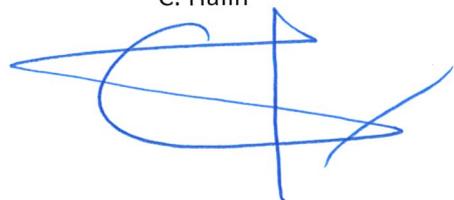
Ces informations doivent nous parvenir dans les meilleurs délais afin notamment d'éviter une aggravation des pollutions.

Nous vous remercions pour votre collaboration et vous assurons de notre soutien dans cette période difficile.

Le Directeur Général
J-P. Embrechts



Le Bourgmestre
C. Halin



Oline, le 25 août 2021